

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

DATE D’AFFICHAGE

16 mars 2023

Étaient présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, CHATELLIER Julien, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames FORNERET Sarah, GALMEL Isabelle, JOUANNE Lydie, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, YBERT Sandra
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : Mr AUBIN Luc donne pouvoir à Mr JARDIN Rodolphe
Mme MALERBA Lydie donne pouvoir à Mme YBERT Sandra
Mr COUILLARD Arnaud donne pouvoir à Mr EDINE Pierre

Absent(s) non excuse(s) :

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20230322-BP2023commune-BF
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

Madame LERAUX Muriel a été élu secrétaire, conformément à l'article L. 2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 03
Votants : 15

DELIBERATION N°2023/03/22-06

BUDGET PRIMITIF et AFFECTATION DES RESULTATS COMMUNE 2023

A l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve le **budget primitif 2023** qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **419 958.12 € en section de fonctionnement** et à la somme de **119 045.58 € en section d'investissement**.

Affectation des résultats :

- L'excédent reporté de fonctionnement (002)	+ 155 134.68 €
- Déficit reporté d'investissement (001)	- 1 669.51 €
- Affectation au « 1068 »	+ 50 347.51 €

La Secrétaire de séance,
Muriel LERAUX



Acte rendu exécutoire,
Après envoi en Sous-Préfecture le 29/03/2023,
Et publication ou notification le 29/03/2023

Le Maire,
Rodolphe JARDIN

